



PRÉSENTATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DOCUMENTS REQUIS		NOUVELLE CONSTRUCTION	AGRANDISSEMENT	ENSEIGNE	MODIFICATION ARCHITECTURALE
2 copies: (Maximum 11" X 17") Copie électronique par courriel Rendu couleur en 3-D (Optionnel)					
Mesures : Système international d'unités (métrique)					
PLAN D'IMPLANTATION	PRÉPARÉ PAR UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRE				
La dimension extérieure des fondations existante et projetée et la superficie totale	●	●			
La dimension du lot et la superficie totale	●	●			
La largeur calculée du lot (voir définition dans le règlement)	●	●			
Le positionnement et le tracé de tous les bâtiments	●				
La distance du bâtiment existant et projeté par rapport aux limites de terrains calculée à partir des fondations. Applicable pour un enseigne sur socle	●	●	●		
La superficie du bâtiment projeté ou existant et de l'agrandissement	●	●			
Le positionnement de la cour avant des bâtiments adjacents	●	●			
Les niveaux naturels du terrain en quantité suffisante afin de refléter la topographie	●				
Les niveaux naturels des terrains adjacents, mesurés à 1 mètre à l'extérieur de la limite de la propriété	●				
Le niveau fini et naturel du terrain au centre de la façade	●				
Le niveau moyen du sol : déterminé par la plus basse des moyennes des mesures effectuées à l'intérieur d'une distance de 3 m le long de chacun des murs du bâtiment (Code du bâtiment du Québec)	●				
L'identification des servitudes existantes	●	●			
L'élévation du pignon du bâtiment proposé et adjacents	●	●			
L'élévation du rez-de-chaussée des bâtiments adjacents et du bâtiment proposé	●				
L'élévation du garage proposé	●				
La localisation et le diamètre de tous les arbres existants	●				
PLANS ARCHITECTURAUX					
L'élévation des façades avant, latérales et arrière	●	●			●
La dimension des pièces et l'utilisation projetée	●	●			
Superficie du sous-sol, du rez-de-chaussée et des étages existants et proposés	●	●			
La hauteur du bâtiment par rapport au niveau du sol fini et niveau moyen du sol	●	●			
L'élévation des planchers et de la toiture	●	●			
Les matériaux de recouvrement pour les murs extérieurs	●	●			
Plan détaillé de l'enseigne (dimensions, matériaux et éclairage) et sa localisation			●		
PLANS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER	CE PLAN PEUT ÊTRE INCLUS DANS LE PLAN D'IMPLANTATION				
Le tracé et la localisation du bâtiment proposé	●	●			
La localisation et les dimensions totales des surfaces dures et pavées (entrées piétonnières et le stationnement)	●	●			
Superficie de la ou des cours avant pour le calcul du % des surfaces dures et pavées	●	●			
La localisation et le diamètre des arbres existants et projetés	●	●			
La localisation des murs soutènements existants et projetés	●	●			
ÉCHANTILLONS :	MURS EXTÉRIEURS				
	●	●			

Suite à l'approbation du Conseil de Ville, vous devrez soumettre deux copies de plans de construction portant le sceau d'un architecte, ingénieur, technologue ou designer d'intérieur. (APDIQ)



PRESENTATION TO THE PLANNING ADVISORY COMMITTEE

REQUIRED DOCUMENTS		NEW CONSTRUCTION	EXTENSION	SIGN	ARCHITECTURAL MODIFICATION
2 copies (<u>Maximum</u> 11" X 17") Electronic copy of the plans by email Colour rendering: 3D (Optional) Measures: International System of Units (Metric)					
PLOT PLAN	PREPARED BY A LAND SURVEYOR				
Exterior dimensions of the foundations existing and projected and total area		●	●		
Dimension of the lot and total area		●	●		
Calculated width (see definition in the By-Law)		●	●		
Position and layout of all buildings fully represented		●			
The existing and proposed distance between the building and the limit of property, calculated from the wall of the foundation. Applicable for free standing sign		●	●	●	
The area of the projected or existing building and of the extension		●	●		
Position of the front yard of the adjacent building		●	●		
The natural levels of the ground in sufficient detail to reflect natural topography		●			
Existing natural levels of adjacent properties, measured 1 meter outside the property line, extension projects are exempt		●			
The natural and finish level at the center of the building façade		●			
The average level of the ground : determined by the lowest of the averages of the measures calculated inside a distance of 3 m along each of the walls of the building (Quebec building code)		●			
Identification of existing servitudes		●	●		
Roof ridge elevation of the proposed building and all the buildings adjacent to the proposed building		●	●		
Elevation of the ground floor of all buildings adjacent to the proposed building		●			
Elevation of proposed garage		●			
Location and diameter of all existing trees		●			
ARCHITECTURAL PLANS					
Front, sides, and rear façade and its elevations		●	●		●
Room dimensions and projected uses		●	●		
Area of existing and proposed basement, ground floor and other floors		●	●		
Building height from the finish land level and the average level of the ground		●	●		
Floor and roof elevations		●	●		
Exterior covering materials for the exterior walls		●	●		
Detailed sign plan (dimensions, materials and lighting) and location				●	
LANDSCAPING PLANS	THIS PLAN CAN BE INCLUDED ON THE PLOT PLAN				
Outline and location of the proposed building		●	●		
Location and dimensions of paved and hard surfaces (pedestrian entrance and driveway)		●	●		
Area of front yard (s) for the calculation of the % of paved and hard surfaces		●	●		
Location and diameter of existing trees as well as those proposed		●	●		
Location and height of existing and proposing retaining walls		●	●		
SAMPLES					

After the approval of the City Council, you have to submit two copies of the construction plans bearing the seal and signature of an architect, engineer, technologist or designer (APDIQ)